



Caroline Petit succède à Vincent Jolivet à la direction de Rivages de France. Elle arrive du Domaine du Rayol. •
c.petit@rivagesdefrance.org



Jean-Marie Petit prend sa retraite. Premier directeur d'*Espaces naturels* il a participé à la création de l'Aten puis l'a dirigé de 1995 à 2005. Il a ensuite mené la mission de création Parc nationaux de France. À présent, il apporte son concours au Réseau des grands sites de France. Bon vent à toi... •



Lydiane Estève a rejoint le Réseau des grands sites de France, suite au départ de Laure Maraval. Elle devient aussi membre du comité éditorial d'*Espaces naturels*. •
lydianeesteve@grandsitedefrance.com



Philippe Petit Jean prend la direction du PNR du Haut Jura. Ancien directeur du service Politiques territoriales au conseil général du Jura, il succède à Philippe Andlauer. • ph.petitjean@parc-haut-jura.fr



Bruno Mounier, directeur de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, a été gratifié du titre de chevalier de la Légion d'honneur. Une reconnaissance qui honore tout son réseau et, au-delà, l'ensemble des gestionnaires des espaces naturels protégés. • bruno.mounier@enf-conservatoires.org



Jean Leduc nous a quittés

Directeur de l'Environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane, il s'était imposé comme un personnage clé de la protection de l'environnement en Guyane. Nous lui devons la création du parc amazonien pour lequel il a beaucoup œuvré. Ceux qui l'ont approché garderont le souvenir de son humeur égale et de son efficacité. La protection de la nature perd un ardent défenseur. Nous, nous perdons un ami. •

NE MANQUEZ PAS EN OCTOBRE

MESURER L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS

La directive Habitats faune flore impose aux gestionnaires de s'intéresser à l'état de conservation des espèces ou à celui des habitats. Comment faire ? Quels principes retenir, quelles méthodes utiliser, qu'est-ce qu'un dire d'expert ? Comment améliorer le diagnostic de départ ? Quels pièges éviter ?... Autant de questions pratiques, abordées dans le prochain dossier de votre revue. Qui n'élude pas, non plus, l'interrogation phare : qu'est-ce que l'état de conservation ? •



Par **Amédée Mollard**
Directeur de recherche¹

Panier de biens

Qui donc peut accepter – et pourquoi – de payer près de 20 € le litre d'huile d'olive AOC de Nyons, quand une huile d'olive standard de qualité comparable se vend quatre fois moins cher ?

C'est à partir de cet exemple emblématique que nous avons commencé nos recherches dans la région des Baronnies : cette huile spécifique, issue des oliveraies les plus septentrionales d'Europe (variété tanche), possède une grande notoriété traditionnelle. Son prix est plus élevé que celui des huiles d'olive standard équivalentes, mais aussi des huiles de qualité Terroir. Label rouge en 1966, appellation d'origine en 1968, puis AOC en 1994, son prix n'a cessé d'augmenter tout au long de ce processus de différenciation.

Mais il y a plus. D'autres produits, ancrés dans le même territoire, ont aussi des prix durablement supérieurs à ceux d'une offre comparable provenant d'une origine géographique différente.

Autour de l'huile d'olive, le produit leader, se sont peu à peu agrégés d'autres produits et services de qualité, qui se renforcent mutuellement et constituent ensemble un « panier de biens » : vins de pays de cépage, lavande fine AOC, huiles essentielles ou tilleul, auxquels s'ajoutent des prestations et services recherchés : tourisme vert, soins et hygiène (plantes médicinales, thalassothérapie...), services paysagers et environnementaux attractifs (faibles densités, terrasses d'olivier...) combinés avec un climat et un patrimoine appréciés. Cet ensemble de ressources territoriales de qualité prend corps autour de l'huile d'olive, mais génère des différentiels de prix positifs et des rentes pour ces produits ou services liés.

Le panier de biens est complexe : c'est une combinaison interactive entre produits de terroir et environnement que cherche le consommateur. À travers le panier, c'est tout le contexte et l'image du territoire que le consommateur achète, et c'est cela qui génère une rente plus élevée que la simple somme des sur-plus de chaque produit.

Cette rente revient aux producteurs et, au-delà, à l'ensemble des acteurs d'un territoire qui contribuent à lui donner une image positive. D'où l'exploration du concept de « rente de qualité territoriale » qui combine à la fois l'approche territoriale, branche de l'économie spatiale, et l'approche par la qualité, branche de l'économie industrielle, jusqu'ici séparées. Cela constitue la base possible d'un modèle général de développement des territoires ruraux fondé sur la qualité de leurs produits et services, couplée avec celle de l'environnement et des services non marchands. •

1. UMR Inra-Gael, université Pierre-Mendès-France (Grenoble). Économie des ressources naturelles et de l'environnement ; écodéveloppement, valorisation des externalités dans un contexte de biens publics et analyse des politiques publiques. amedeemollard@grenoble.inra.fr
En savoir plus : <http://mic.fr/3p>